

Compte-Rendu du Conseil d'Administration n°1
Du 16 Octobre 2018

La séance est ouverte à 18h00. Le quorum est atteint : 14 présents sur 24.

Madame BAPAUME est désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur GIOVANNINI se présente brièvement et un tour de table est réalisé afin que chaque membre en fasse de même.

1. Approbation de l'ordre de jour.

Monsieur le Principal donne lecture de l'ordre du jour et demande si les membres souhaitent y apporter une modification. Aucune réponse

⇒ L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

18H10 : Arrivée de Monsieur GRAS : 15 présents sur 24

2. Approbation du Compte-Rendu du CA n°4 du 05 Juin 2018

Tous les membres ont bien été destinataires de ce compte-rendu.

⇒ Le compte-rendu est adopté à l'unanimité

Monsieur GIOVANNINI donne la parole à Monsieur DEDIEU, qui pour la dernière fois, nous présentera les différents points budgétaires mis à l'ordre du jour, Monsieur DEDIEU ayant fait valoir ses droits à la retraite à compter de ce 1^{er} Novembre.

3. Répartition BOP 141 et 230 + DBM pour vote

Monsieur DEDIEU présente les moyens globalisés des crédits pédagogiques attribués pour l'année 2018 à notre établissement, enveloppe qui s'élève à 3539 euros, et la répartition entre la BOP 141 et 230 (voir document joint)

Monsieur DEDIEU explique que cette enveloppe budgétaire est très inférieure à celle d'il y a 2 ans du fait de l'achat de licences pour les manuels numériques pour les disciplines de Mathématiques et d'Histoire-Géographie notamment.

Madame SAILLARD indique que les licences sont inutilisables à ce jour car leur validité était d'un an ce que dément Monsieur DEDIEU, des recherches pour vérifier la durée des licences vont être effectuées.

⇒ La répartition des BOP 141 et 230 ainsi que la DBM sont adoptées à l'unanimité

Monsieur GIOVANNINI annonce le nombre d'HSE pour l'année 2018.

⇒ La répartition des HSE est adoptée à l'unanimité

4. Prélèvement sur Fonds de Roulement + DBM pour vote

Monsieur DEDIEU indique que :

- 800 euros ont été utilisés pour changer le matériel d'escalade (cordes etc..) qui n'était plus utilisable dans l'état, ce matériel appartenant au Collège
- 380 euros pour l'achat de 2 vidéoprojecteurs,
- 520 euros pour le renouvellement de 7 blocs de sécurité autonomes

⇒ Le prélèvement sur Fonds de Roulement ainsi que la DBM sont adoptées à l'unanimité

5. DBM pour info

Monsieur DEDIEU précise que divers achats ont également été effectués sur subvention du département durant l'année scolaire qui vient de se terminer, il donne à titre d'exemple : une trancheuse à pain et un four pour la cantine, un ilot informatique pour la classe de Monsieur ROUSSEAU (SEGPA) etc..

A titre informatif, Monsieur DEDIEU annonce que l'enveloppe budgétaire dédiée au Fonds Social est plus conséquente cette année que l'année précédente (environ 7000 euros) et que cette somme pourra aider les familles dans le besoin pour la ½ -pension et/ou un voyage pédagogique.

Monsieur DEDIEU indique que grâce à la section SEGPA, il a reçu plus de 7000 euros de Taxe d'Apprentissage et tient à remercier tous les commerçants, et nous invite à continuer ce travail.

6. Répartition Trimestrielle de la ½-Pension et de l'Internat + Vote

Monsieur DEDIEU annonce que le découpage trimestriel se fait de la façon suivante : 65 jours pour le 1^{er} trimestre, 55 jours pour les 2^e et 3^e trimestres.

Madame SAILLARD interpelle Monsieur DEDIEU en lui demandant pourquoi le 1^{er} trimestre est plus long alors que c'est généralement en fin d'année civile que les finances pour les familles sont plus délicates (la rentrée, les impôts, les fêtes etc..).

Monsieur DEDIEU indique le découpage s'effectue ainsi chaque année et que le 1^{er} trimestre est généralement plus long. Il enchaîne et indique qu'il existe 3 forfaits pour l'établissement avec maintien du tarif du repas journalier au prix de 3.08 euros relatif aux forfaits de la ½-pension 4 jours ou 5 jours

Le forfait internat reste également inchangé : 7.70 euros/jour

⇒ La répartition trimestrielle de la ½-pension et de l'internat est adoptée à l'unanimité

7. Pourcentage des Charges Communes + Vote

Monsieur DEDIEU indique le pourcentage des Charges Communes s'élève à hauteur de 16% (cf tableau joint).

⇒ Le pourcentage des charges communes est adopté à l'unanimité

8. Tarifs pour info

Monsieur DEDIEU informe les membres qu'il n'y a aucune augmentation du prix unitaire des différents tickets de restauration, les tarifs étant votés lors de la commission permanente du Conseil Départemental.

9. Délégation de Signature et Accréditation de l'Ordonnateur auprès de l'Agent Comptable

Monsieur DEDIEU annonce que la Délégation de Signature et l'accréditation de l'ordonnateur auprès de l'Agent Comptable est obligatoire à tout changement d'ordonnateur ou d'agent comptable. Partant à la retraite, Monsieur DEDIEU explique que logiquement la délégation de signature revient au Gestionnaire mais que la décision finale revient au Chef d'Etablissement.

10. Contrat d'Objectifs 2018 + Vote

Monsieur GIOVANNINI précise aux membres que le contrat d'objectifs était joint également à leur convocation et rappelle brièvement les 3 principaux axes de développement :

1. Accompagner au mieux les difficultés pour agir sur les inégalités et apporter collectivement des réponses pour aller à l'encontre des déterminismes sociaux et territoriaux
2. (Re)donner de l'appétence scolaire pour la réussite de tous

3. Tenir compte de la grande diversité des publics accueillis pour favoriser le vivre ensemble.
Monsieur GIOVANNINI rappelle que ce contrat doit être signé en tripartie (la rectrice, la DASEN et l'établissement) et demande si quelqu'un souhaite y apporter des modifications et l'autorisation de le signer. Aucune réponse
⇒ Adopté à l'unanimité

11. Modification du Règlement Intérieur

Monsieur GIOVANNINI suggère quelques petites modifications au règlement intérieur afin qu'il n'y ait plus d'ambiguïté à la lecture de celui-ci.

La phrase "*l'accueil des élèves s'effectue au plus tôt 1/2 heure avant le début des cours*" (page 2) va être remplacée par "*L'accueil des élèves s'effectue 30 mn avant le début des cours de 9h et de 8h30 (pour le mercredi), et 15 mn avant le début du cours de 13h30*".

Dans le paragraphe "Punitions" (pages 5-6), la phrase "Les retenues ont lieu le mardi et le jeudi de 17h30 à 18h30" va être ajoutée.

Monsieur GIOVANNINI demande s'il y a des commentaires. Aucune réponse.

⇒ Les modifications sont adoptées à l'unanimité

12. Principe des Voyages 2018-2019 + Vote participation des familles

Monsieur DEDIEU informe les membres du souhait de 2 voyages pédagogiques et culturels :

- A Paris du 6 au 10 Mai 2019, pour 53 élèves (niveaux 5^{ème} et 5^{ème} SEGPA). Madame SAILLARD précise la visite de plusieurs lieux culturels et historiques comme Versailles, le Sénat, le Stade de France, assister à l'enregistrement d'une émission TV
 - o La participation maximale des familles serait de 300 euros maximum
- Au Chalet du Ticou (Bolquière) du 14 au 18 Janvier 2019, pour 15 élèves (niveau 4/3 Segpa)
 - o La participation maximale des familles serait de 290 euros. Monsieur ROUSSEAU intervient en indiquant que la semaine serait consacrée aux énergies renouvelables, aux visites culturelles et bien évidemment au ski. Monsieur GRAS indique que comme l'année dernière, un bus de l'ITEP sera prêté ainsi qu'un chauffeur pour pouvoir se relayer).

Monsieur DEDIEU soumet aux votes le principe des voyages

⇒ Le principe des voyages est adopté à l'unanimité

Puis le vote de la participation des familles

⇒ La participation des modifications est adoptée à l'unanimité

13. Informations Administratives (Travaux, Formation « les Gestes qui sauvent », ...)

Monsieur GIOVANNINI indique qu'il a reçu un courrier du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et de l'Union départementale des sapeurs-pompiers pour mettre en place une formation sur les « Gestes qui sauvent » à destination de tous les élèves de 4^{ème}. Il indique que cette formation ne se substitue pas au PSC1 destiné aux élèves de 3^{ème} mais est simplement un complément de formation et d'information.

Monsieur GIOVANNINI demande aux membres l'autorisation de signer cette convention.

⇒ Autorisation accordée à l'unanimité

Monsieur GIOVANNINI informe les membres qu'une nouvelle convention d'utilisation des locaux scolaires par l'ITEP doit être renouvelée pour l'année 2018-2019, que l'utilisation des classes a un cout. Monsieur GRAS intervient en indiquant à Monsieur GIOVANNINI que l'utilisation de classes par l'ITEP est désormais très réglementée depuis peu par des circulaires.

Monsieur GIOVANNINI demande l'autorisation de signer cette convention. Aucune réponse.

⇒ Autorisation accordée à l'unanimité

Monsieur le Principal demande également l'autorisation aux membres de pouvoir signer des conventions dans l'urgence, à titre exceptionnel, sans attendre la réunion d'un nouveau CA.

⇒ Autorisation accordée à l'unanimité

Monsieur GIOVANNINI indique que :

- l'élection des Eco-délégués va bientôt avoir lieu afin de maintenir le label Eco-Collège obtenu cette année encore
- toujours dans l'optique Eco-Collège, le pesage alimentaire arrive à son terme en fin d'année
- l'action « un fruit à la récré » est reconduite pour cette année

Monsieur GIOVANNINI fait ensuite un point sur les travaux qui devraient logiquement débiter cette année. Monsieur le Président du Conseil Départemental est venu en personne en ce début d'année pour constater les travaux à réaliser. Madame PAILHE-FERNANDEZ le confirme en indiquant que les principaux prestataires étaient choisis. Monsieur GIOVANNINI annonce une réunion de chantier programmée pour le Lundi 22 Octobre 2018.

14. Questions Diverses

Madame SAILLARD demande une imprimante couleur dans la salle des Professeurs car les compétences s'évaluent par couleur (vert, jaune, rouge) ainsi qu'une imprimante basique dans la salle informatique 24.

Monsieur GIOVANNINI explique qu'effectivement la salle informatique ressemble plus à un musée qu'à une salle informatique, qu'un travail doit être réalisé pour que le parc informatique soit renouvelé petit à petit. Concernant l'imprimante couleur, une solution est à l'étude et sera proposée aux Professeurs dès que possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h02

Laurence BAPAUME,
Représentante Elue des Parents d'Elèves



François GIOVANNINI, Principal

